

DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL

PORTANT SUR UNE AFFAIRE D'INTÉRÊT COMMUN

Délibération n° C-2020-09-16/11

DÉSIGNATION D'UN.E REPRÉSENTANT.E À AUVERGNE RHÔNE-ALPES ÉNERGIE ENVIRONNEMENT (AURA-EE)

Rapporteur : Monsieur Éric PEREZ, président

Le mercredi 16 septembre 2020 à 18 h 55, le Comité du Syndicat de gestion des énergies de la région lyonnaise, régulièrement convoqué le 9 septembre 2020 s'est réuni en session ordinaire à la salle des Fêtes de la commune de Caluire sous la présidence de Monsieur Éric PEREZ, président.

Quorum :	35
Nombre de délégués en exercice :	86
Nombre de délégués titulaires présents :	69
Nombre de délégués suppléants présents :	5
Total de délégués présents	74
Nombre de pouvoirs :	4
Nombre total de délégués ayant voix délibérative :	78

PRÉSENTS :

Titulaires : *Métropole de Lyon* : Éric PEREZ, Sylvain GODINOT, Philippe GUELPA-BONARO, Vinciane BRUNEL VIEIRA, Corinne SUBAÏ, Véronique GIROMAGNY, Nicolas BARLA, Jean-Claude RAY, Nicole SIBEUD, Anne REVEYRAND, Gilbert-Luc DEVINAZ, Pierre-Alain MILLET, Pascal DAVID, Jean-luc DA PASSANO, Laurence FAUTRA, Julien SMATI, Myriam FONTAINE. **Communes** : Christine MARCILLIERE (Brignais), Didier DUPIED (Chaponost), Jean-Philippe CHONÉ (Communay), Michel CASTELLANO (Millery), Guy PERRUSSET (Saint-Symphorien-d'Ozon), Pierre PERDRIX (Ternay), Christophe PINEL (Vourles) ; Thierry SAUNIER (Albigny-sur-Saône), Hervé THIBAUD (Bron), Sophie BLACHERE (Caluire), Pascal FORMISYN (Charbonnières-les-Bains), Thierry DUCHARNE (Charly), Pierre-Marie LELARD (Collonges-au-Mont-d'Or), Alain LEGRAS (Corbas), David THOMMEGAY (Couzon-au-Mont-d'Or), François PASTRÉ (Craponne), Thierry MARTIN (Dardilly), Jean-Emmanuel ALLOIN (Décines-Charpieu), Agnès GARDON-CHEMAIN (Ecully), Christophe THIMONET (Feyzin), Rémy RIBAS (Fontaines-Saint-Martin), Olivier BRUSCOLINI (Fontaines-sur-Saône), Jean-Paul VERNAT (Francheville), Noëlle MAGAUD (Genay), Alipio VITORIO (Givors), Xavier ODO (Grigny), Christophe DARCY (Irigny), Pierre GERVAIS (Limonest), Quentin BALAYE (Lissieu), Yves JASSERAND (Marcy l'Etoile), Bernard DUMAS (Meyzieu), Julien GUIGUET (Mions), Gilbert SUCHET (Montanay), Maxence GERARDI (La Mulatière), Christian AMBARD (Oullins), Jérôme MOROGE (Pierre-Bénite), François JOLLY (Poleymieux-au-Mont-d'Or), Germain LYONNET (Quincieux), Philippe de la CRUZ (Rillieux-la-Pape), Éric VATONNE (Rochetaillée-sur-Saône), Michel GUINARD (Saint-Cyr-au-Mont-d'Or), Frédéric RAGON (Saint-Genis-Laval), Philippe PÉRARDEL (Saint-Germain-au-Mont-d'Or), Stéphane PEILLET (Saint-Priest), Jean-Marie HOMBERT (Saint-Romain-au-Mont-d'Or), Pierre BARRELLON (Sainte-Foy-lès-Lyon), Anne PERRUT (Sathonay-Camp), Katia PECHARD (Tassin-la-Demi-Lune), Jean-Philippe JAL (La Tour-de-Salvagny), Kaouar DAHOUM (Vaulx-en-Velin), Lanouar SGHAÏER (Vénissieux), Daniel SÉGOUFFIN (Vernaison), Ikhlef CHIKH (Villeurbanne).

Suppléants : Nathalie DEHAN (Métropole de Lyon) ; Gilles ALLEGRANTI (Cailloux-sur-Fontaines), Stéphane FERRARELLI (Curis-au-Mont-d'Or), Xavier GAREL (Irigny), Éric RAMOS (Jonage),

ABSENT(S) EXCUSÉ/E(S)

Issam BENZEGHIBA (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Éric PEREZ (Métropole de Lyon)
 Sandrine CHADIER (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Jérôme MOROGE (Pierre Bénite)
 Jean-Michel BUDYNEK (Solcize) donne pouvoir à Xavier ODO (Grigny)
 Jean-Jaques SELLES (Maire de Chassieu) donne pouvoir à Nicole SIBEUD (Métropole de Lyon)

Secrétaire de séance : Madame Sophie BLACHERE (Caluire)

Vu les statuts de l'association « Auvergne Rhône-Alpes Énergie Environnement » (AURA-EE) ;

Considérant que dans le cadre de ses diverses missions, le SIGERLy a décidé d'adhérer à des associations dont l'objet et les actions présentent un intérêt pour le syndicat ;

Considérant que AURA-EE a pour objet de promouvoir, coordonner et de développer des actions tendant à économiser de l'énergie, à développer l'usage d'énergie renouvelable et valoriser d'une façon générale les actions en faveur de l'environnement ;

Considérant que le SIGERLy exerce les compétences relatives à l'éclairage public et à la concession de distribution publique d'électricité et de gaz ;

Considérant que les statuts de AURA-EE prévoient qu'il convient de désigner un.e représentant.e du syndicat pour siéger au sein du collège des collectivités territoriales ;

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Monsieur Eric PEREZ, président ;

Le Comité syndical :

DÉCIDE de nommer comme représentant du SIGERLy à AURA-EE :

- Monsieur Éric PEREZ

Après en avoir délibéré à la **majorité des membres présents ou représentés** :

Nombre de délégués présents :	78 (225 voix)
<i>Nombre de délégués avec 8 voix :</i>	<i>20 (dont 2 pouvoirs)</i>
<i>Nombre de délégués avec 2 voix :</i>	<i>7</i>
<i>Nombre de délégués avec 1 voix :</i>	<i>51 (dont 2 pouvoirs)</i>

Nombre de suffrages exprimés :	70 (210 voix)
Nombre d'abstention :	8 (15 voix)

Majorité simple

Pour :	138 voix
Contre :	72 voix

À Villeurbanne, télétransmise à la Préfecture du Rhône et rendue exécutoire le :



Le Président,

 Éric PEREZ

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lyon, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.